

# Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 90

DE LYON

Mercredi 30 Mars 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1<sup>rs</sup> 16 DE CHAQUE MOIS

LES ANNONCES  
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité  
Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.  
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella  
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

ABONNEMENTS...  
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.  
Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr.  
Étranger (Union Postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

## A LA CHAMBRE. — LES DÉBATS SUR LA MARINE

### FAITS DU JOUR

La Chambre a consacré sa séance aux débats sur la marine. Plusieurs orateurs ont attaqué l'administration de M. Pelletan. Les débats ont été longs et animés.

A la suite d'un incident de séance, M. Decker-David a envoyé ses témoins à M. Thierry.

M. Combes aurait imposé à M. Pelletan de se séparer de M. Tissier.

Un vif engagement aurait eu lieu sur le Yalou. Les Japonais auraient éprouvé des pertes sérieuses.

La cour d'assises de la Seine a continué le procès de Greuling, l'auteur présumé de l'assassinat de Mlle Papesco.

### OPINIONS

### LE TROISIÈME EMPIRE

Nous avons eu le premier empire, avec Napoléon I<sup>er</sup>, et le second empire, avec Napoléon III ; nous avons à présent, avec M. Combes, le « troisième empire ». L'expression n'est pas de nous, mais d'un rédacteur du *Siècle*, qui signe : « Un député de la majorité. » On sait, en effet, que le *Siècle* est un des principaux organes du Bloc, et qu'un modéré ne saurait se glisser dans la rédaction de ce journal doctrinaire, dont M. Henri Brisson était l'un des collaborateurs assidus avant son éléction à la présidence. L'écrivain que nous citons n'est donc suspect ni de cléricalisme, ni de modérantisme, ni même de scepticisme. On est radical, au *Siècle*, et on y prend les principes radicaux très au sérieux. Or, ce n'est pas seulement un article, mais toute une série d'articles que nos confrères du *Siècle* ont consacré à exprimer leur réprobation des procédés bonapartistes de M. Combes. Ils sont presque tous députés et savent ce qui se trame dans les couloirs du Palais-Bourbon et des ministères. Leurs révélations dépassent tout ce que l'on pouvait imaginer. M. Combes a tout simplement transformé ses fonctionnaires en rabatteurs chargés de faire marcher les députés par l'intimidation.

ne puisse pas être républicain par la seule raison qu'on est resté fidèle à la vieille doctrine républicaine. Un concile qui m'excommunie et me traite d'hérétique parce que je conserve l'ancienne foi ne laisse pas que d'être extravagant. Mais, quoi ? c'est un concile... Le prêtre parle, écoutez ! N'est-ce pas Moïse descendant du Sinaï ?... J'ai mérité mon sort. Et quand on m'assure que la République, c'est l'empire, quelle rage insensée m'a pris de ne le point croire ?

A ce propos, un bruit étrange est venu jusqu'à nous. Il paraît que les critiques de M. Henry Maret et M. Sigismond Lacroix ont exaspéré M. Combes, qui est aussi sensible aux piqures de la presse qu'un pianiste ou une coquette de la Comédie-Française. Et M. le président du Conseil s'efforcera, assure-t-on, d'obtenir de la direction du *Radical* le renvoi de nos deux confrères, dont le talent et l'indépendance universellement estimés lui sont insupportables. Interviewé par la *Liberté*, M. Henry Maret a déclaré que la nouvelle était jusqu'à présent inexacte ; il n'a pas affirmé qu'elle ne serait pas vraie demain. « Qui peut prévoir l'avenir, a-t-il dit, à l'époque troublée où nous vivons ? » Ainsi il est possible qu'un président du Conseil s'efforce de priver de leur journal deux publicistes éminents, mais insuffisamment louangeurs. Souvenons-nous que nous vivons sous le régime de la liberté de la presse.

Il faudrait plaider profondément les radicaux si de pareils traitements infligés aux députés et aux meilleurs écrivains de leur parti ne finissaient point par les révolter. La dignité humaine ne permet vraiment pas que des hommes politiques et des hommes de lettres soient surveillés par les commissaires spéciaux ou mis en demeure de choisir entre leur franc-parler et leur gain-pain. Et, d'ailleurs, des procédés despotiques risquent d'être funestes au parti radical, et peut-être à la République elle-même. M. de Lanessan en a fait justement la remarque. En arrachant à des députés de caractère faible des votes contraires à l'opinion de leurs électeurs, M. Combes prépare pour les élections prochaines un mouvement d'opposition qui coûtera leur siège à beaucoup de ses trop dociles serviteurs et pourrait même, dans de nombreuses circonscriptions, profiter aux réactionnaires. (Le Temps)

### Notes Politiques

#### LE TEMPS DE TRAVAIL

On peut prévoir que l'application imminente de la loi de dix heures, loi Millerand-Collard, ne se fera pas sans troubles, dès le début et dans la suite. Dans le Nord déjà, se propage et s'accroît un mouvement gréviste, malgré les efforts des patrons et en particulier de M. Eugène Motte, le député de Roubaix, prêt à payer la journée de dix heures au même taux que celle de dix heures et demie. Tel est le danger de ces lois de circonstance, bâclées à la hâte, sous la pression électorale ou bien en vue d'un portefeuille à gagner ou d'un ministère à faire tomber. Elles ne satisfont personne.

Les conditions du travail, qui en trente ans se sont modifiées du tout au tout, la concurrence économique croissant presque en raison directe du carré du temps, les lois d'une hygiène mieux connue et, en outre, à cela les exigences des travailleurs, auxquels on a trop promis sans se soucier de la réalisation de ces promesses, tout doit amener une modification dans le règlementation du travail. Encore faut-il que cette réglementation fasse la part scrupuleuse des intérêts de chacun et tienne un compte exact des facteurs multiples qui peuvent agir à la fois et dans des sens différents sur les patrons et sur les ouvriers.

Un temps de travail uniformisé, un salaire réglé, c'est fort bien... pour une industrie, mais pour une seule industrie. On ne peut toutes les assujettir à une règle unique et déplorabile.

Il y a des industries saisonnières, il y a des questions, comme le nettoyage des machines, par exemple, ou le boilage des mines, qui créent et qui ont créé, on se le rappelle, des conflits à examiner. Pendant que l'usine ne produit pas, pendant que la mine ne rend pas, les salaires peuvent subir une modification.

Le temps uniforme, c'est parfait. On sait, aujourd'hui, que la plupart des accidents et des malheurs se produisent dans les dernières heures du travail, et que le labeur du lundi, après le repos du dimanche, est meilleur. Fait incontestable. Mais quelles sont les dernières heures ? Est-ce huit, neuf, dix ou douze heures ?

La fatigue, cause de l'inattention et des accidents, se produit-elle au bout de la même période pour l'homme qui conduit un mètre à broches, le puddler qui remue la fonte, le cocher de tramways, le

docker qui porte des sacs, le peintre en bâtiment qui l'hiver fait chômeur, ou le verrier qui est dans une fournaise ?

Voilà autant de considérations qui ont échappé aux auteurs de la loi Millerand-Collard qui est une loi bâtarde et qu'il faut refondre.

Nous ne sommes nullement opposés à la réglementation du travail, au contraire, mais il faut que les législateurs ne s'inspirent pas seulement d'une réclame politique, mais encore de véritables intérêts du prolétariat. — René RAPPEL.

### INFORMATIONS

Paris, 29 mars.  
LE DÉPIT AMOUREUX. — Si nous en croyons un malicieuse confrère, la haine de M. Combes pour la « congrégation » ne serait que du dépit amoureux. Il paraît que, lorsqu'il portait la soutane, le futur époux des religieuses fut désigné par ses supérieurs pour prêcher la retraite dans un couvent de femmes. Une novice fit impression sur son cœur de séminariste et des flammes profondes embrasèrent. A la fin de la retraite, il dut s'éloigner ; mais une correspondance clandestine prolongea le roman jusqu'au jour où la vigilance de l'abbé et de son supérieur...

LE NOUVEAU SUR L'AFFAIRE DREYFUS. — La chambre criminelle de la Cour de cassation continue son enquête. Reunie en audience privée, elle a entendu cette après-midi les généraux Deloye et Chamoin.

### CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 29 mars.  
Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

Convention franco-italienne  
M. Trouillot a soumis au Conseil un projet de convention entre la France et l'Italie, préparé à la suite de conférences ayant eu lieu à Rome entre les représentants des deux gouvernements, relativement au travail et à la prévoyance sociale.

Le Conseil a approuvé les clauses générales de ce projet, dont les dispositions marquent l'intention d'entrer dans une voie d'accords internationaux pour la protection des travailleurs.

### Le cyclone de la Réunion

M. Doumergue a fait signer un projet de loi accordant une subvention extraordinaire de un million à la Réunion pour les dégâts occasionnés par le cyclone du 21 au 22 mars.

M. Rouvier a fait savoir qu'il serait en mesure de déposer demain le projet de budget pour 1905.

Le Conseil s'est ensuite entretenu du débat sur la marine venant cet après-midi à la Chambre.

### M. Combes « chevalier du Sacré-Cœur »

Ceci n'est point une plaisanterie. Ce n'est pas d'avantage de la polémique. On se souvient peut-être que le roi de Portugal, quand il passa à Paris, conféra à M. Combes la grand-croix de l'Ordre du Christ. Or, en acceptant cette distinction, le président actuel du Conseil est, non seulement entré dans la *Milice de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, ancienne dénomination de l'Ordre du Christ ; mais il est, en outre, devenu chevalier du Sacré-Cœur de Jésus. Quand, en effet, la reine Marie I<sup>re</sup>, en 1789, réorganisa l'Ordre du Christ, elle le consacra au Sacré-Cœur.

Mais ce n'est pas tout. En recevant les insignes de la « Milice de Notre-Seigneur Jésus-Christ » et du « Sacré-Cœur de Jésus », M. Combes (horresco !) s'est affilié à un ordre monastique dont la maison-mère est le séminaire de Coimbre. Sans doute, les adhérents étrangers sont, disent les statuts, « affranchis de la règle et exclus de la jouissance des bénéfices » ; mais ils n'en sont pas moins affiliés à l'Ordre monastique.

Décidément, les souverains étrangers, sous prétexte d'honorer nos ministres, leur jouent de bien vilains tours. Après M. Millerand, baron du Saint-Empire, voici M. Combes, chevalier du Sacré-Cœur et adhérent à une congrégation. Qu'on l'expulse !

### La Guerre Russo-Japonaise

La dernière attaque de Port-Arthur. — La situation dans le presqu'île.  
Londres, 29 mars.  
Une dépêche de Tokio au *Daily Chronicle* dit que la tentative de couler des vapeurs à l'entrée de Port-Arthur a été suivie d'un vif combat. Six navires de la flotte japonaise se sont approchés des huit navires russes et les ont attaqués. Les dommages ont été considérables des deux côtés.

dages à Tchong-Houang-Tao dans l'intention probable de débarquer des troupes. Les Chinois ont reçu l'autorisation de remettre aux Japonais le matériel du chemin de fer de Chan-Hai-Kouan.

Le correspondant du *Morning Post* à New-Chwang, télégraphiant le 28 mars, apprend de bonne source que les Japonais ne débarqueront pas de colonnes expéditionnaires dans les ports de Liao-Toung, avant le 20 avril, parce que leurs transports sont encore occupés à transporter des troupes en Corée.

D'autre part, la position des Russes devient chaque jour plus forte, surtout sur leur flanc droit, qui était leur point vulnérable. Port-Arthur lui-même est plus fort qu'il n'était avant le commencement des hostilités. L'expédition des troupes continue sans accroc.

Une dépêche de Tien-Tsin au *Standard* dit que, sur la demande de l'amiral Alexéïeff, le général tartare commandant à Peïng-Ping a retiré ses troupes jusqu'à un point éloigné de 200 li (6 K. 540) de Moukden. Les Russes dirigent maintenant complètement les différents services.

### DEUX ESCARMOUCHES SUR LE YALOU ET EN CORÉE

Suivant une dépêche de Saint-Petersbourg au *Petit Journal*, un vif engagement aurait eu lieu sur le Yalou. Les Japonais auraient subi des pertes sensibles.

Une dépêche de Londres signale sous réserves le télégramme suivant du correspondant du *Daily Mail* à Séoul, en date du 27 mars :  
Le 23 mars, il y a eu un engagement entre un détachement d'infanterie japonaise et quelques cosaques. Le combat, qui a eu lieu entre An-Djou et Tchong-Jou, se serait terminé par une victoire des Japonais. Les Russes se sont retirés lentement. Les Japonais ont eu dix tués et on ignore les pertes russes.

Une dépêche de Séoul, de source anglaise, assure que, dans l'engagement qui aurait eu lieu, le 23 mars, près d'An-Djou, les Japonais auraient eu 50 tués ou blessés, les Russes 400 tués ou blessés.

### SAISIE D'UN NAVIRE ALLEMAND

Nagasaki, 29 mars.  
Le 25 mars, on a saisi, à Maji, le navire marchand allemand *Brisgavia*, avec sa cargaison, se composant de sept canons de campagne et de deux cents tonnes de matériel, qui ont été chargés à Hambourg au mois de janvier.

Ces canons et ce matériel appartiendraient aux forces militaires allemandes du nord et seraient destinés à la canonnière de cette flotte stationnant dans les eaux du Yang-Tsé.

Le *Brisgavia*, relâché dimanche, s'est rendu à Shanghai.

### L'INVASION DE LA MANDCHOURIE PAR LES JAPONAIS

Londres, 29 mars.  
Comme suite à la dépêche de Saint-Petersbourg publiée par les journaux anglais, on ajoute que les Japonais ne pourraient marcher sur Kharbine qu'après s'être assurés les moyens de débarquer sans obstacle dans le golfe de Possiet ou qu'après avoir pris Vladivostok.

Ces deux entreprises sont difficiles ; si leurs débarquements réussissaient, les troupes japonaises devraient d'abord détruire de nombreuses stations de cosaques, s'emparer de la chaussée de Kountchou à Ninanta et de la voie ferrée, entre cette station et Kharbine. Ces opérations préliminaires seraient indispensables pour la marche en avant des Japonais, en face de 100.000 hommes de troupes russes jouissant de l'avantage d'une communication par chemin de fer avec leur base.

### LA FRANCE ET LE VATICAN

L'Écho de Paris publie une interview d'un membre du clergé de Paris, retour de Rome, où il a été reçu par le Pape.

Dans cette interview, en ce qui concerne le *nobis nominavit*, Pie X a cru devoir accorder une concession en supprimant le *nobis*, mais il n'ira pas plus loin.

C'est que, en effet, sous le couvert d'une querelle de mots, se cache l'inévitable prétention de M. Combes de forcer le pape à reconnaître pontife et de faire entrer dans l'église des hommes sur lesquels il n'a pu avoir aucun contrôle.

### LES PRÉNOMS NAUTIQUES

Dans un mois sera lancé à Brest — devant MM. Combes et Pelletan, assure-t-on — un nouveau et grand cuirassé de 45.000 tonnes, baptisé *Démocratie*. Peu après, prendront également contact avec leur élément, trois autres navires de la même catégorie : *Vérité*, *Justice* et *Liberté*.

absurde que toutes les précédentes ; on verrait enfin le Bloc aller à l'eau, et M. Pelletan, du coup, sauverait l'art des prénoms nautiques de son éternelle monotonie.

### LE DÉBAT SUR LA MARINE

Avant les Débats

Projet d'une Commission extraparlamentaire. — Les résolutions de M. Pelletan. — Un article du *Figaro*. — L'enchère.

Paris, 29 mars.

Ce soir doivent venir devant la Chambre, les débats si impatientement attendus sur la Marine et les résultats de l'enquête de la Commission du budget.

On sait que cette Commission n'a pas fourni de conclusions dans son rapport, et quelle laisse à la Chambre, également, de décider si M. Pelletan doit communiquer à la Commission, certains documents dont il refuse de se désaisir.

Comment le débat se terminera-t-il ? Il est plus que probable que le Cabinet sortira encore victorieux de cet assaut, la pression la plus éfrenée s'étant exercée, depuis quinze jours, sur les députés hésitants.

On se serait arrêté, dit-on, à un *modus vivendi* : M. Pelletan aurait accepté la nomination d'une Commission d'enquête extraparlamentaire, analogue à celle que M. Casimir Périer, a nommé en 1894.

Ce mode d'enquête rencontre les plus vives résistances de M. Lockroy, de M. Brisson et surtout de M. Pelletan, qui s'est écrié : « Une enquête extra-parlementaire, c'est l'enquête par enquête ! »

Si l'enquête est parlementaire, c'est accepter un contrôle qui a été refusé à la commission du budget. On sait que les commissions d'enquête parlementaires donnent des résultats médiocres, mais celle-ci ne serait pas moins une menace perpétuelle sur la tête du ministre. C'est ce qu'a fait valoir M. Pelletan aux amis de M. Combes, qui, hier encore, le priaient d'accepter, si le débat exigeait ce moyen de gagner du temps. L'intéressé craint que ce puisse être aussi un moyen pour le cabinet de s'alléger d'un ministre toujours attaqué.

### UNE OPINION DU « FIGARO »

— Qu'a donc fait M. Pelletan, dit le *Figaro*, dans son rapport sur le budget de 1904 ? Il a publié, parmi beaucoup d'autres documents : 1° un rapport du contre-amiral Fourrier sur les services administratifs de la marine ; 2° celui du contre-amiral Balthazar ; 3° celui du conseil supérieur de la marine.

Ces rapports, M. Pelletan les avait obtenus du ministre en fonctions en 1896, qui n'a pas cru manquer à sa dignité en laissant connaître à la Chambre les opinions de ses subordonnés. La dignité de M. Pelletan est donc plus facilement ébranlable que celle de son prédécesseur.

Quant à la communication de la correspondance entre les départements ministériels, c'est donc une nouveauté.

En 1900 ou en 1901, l'honorable M. Doumergue, étant rapporteur du budget des colonies, ne demandait-il pas, avec instance, et n'obtint-il pas la communication de la correspondance entre M. Decker-David et les colonies, et M. de Lanessan, ministre de la marine ?

Ce n'est donc pas pour sauvegarder les bons principes de gouvernement que M. Pelletan s'oppose à la communication de la correspondance interministérielle et à la communication des rapports des amiraux, qu'il appelle superbement « mes chefs d'escadre ». C'est parce que ces documents le convainquent de négligence et d'incapacité.

On connaît les formidables rapports de l'amiral Bienaimé et de l'amiral Ravel. Ceux-là, M. Pelletan ne peut pas les cacher. On connaîtra les rapports des amiraux Caillaud, Gigon et Melchior.

L'amiral Caillaud écrit que l'indiscipline fait tous les jours des progrès dans l'escadre du Nord, que les hommes y chantent l'*Internationale*, que les officiers n'osent pas intervenir et que leur dévouement au cabinet du ministre.

### La Journée Parlementaire

LA MARINE DEVANT LA CHAMBRE

Les interpellations sur la marine. — Une grande séance. — L'interpellation Chaumet. — Vif incident Decker-David et Thierry. — Interventions diverses. — La suite des débats.

Paris, 29 mars.

C'est l'affluence et l'émotion des grands jours. Dans les couloirs, les députés sont nombreux ; ils ne s'entrelient que de débats qui vont s'ouvrir. Les conversations sont des plus animées. On suppute les chances pour ou contre.

Les ministériels font le siège de quelques députés indécis, tandis que les chefs de groupes sont très entourés.

On dit que les débats seront amorcés par une interpellation de M. Chaumet, député radical de la Gironde. On prête également à M. de Lanessan l'intention d'intervenir.

L'impression générale est que la bataille sera rude, mais que le ministre l'emportera à une vingtaine de voix de majorité.

### LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 h. 15, sous la présidence de M. Brisson. Il y a l'affluence des grands jours.

M. Chaumet demande à interpellier sur les négligences de l'administration maritime. M. Pelletan étant absent, la date de la discussion sera fixée ultérieurement.

On discute le projet d'allocation aux familles nécessiteuses des réservistes. On renvoie cette proposition après les crédits de la marine.

M. Pelletan entre en ce moment dans la salle des séances. La gauche et l'extrême-gauche l'accueillent par des applaudissements prolongés, tandis que la droite et le centre restent impassibles.

M. Pelletan demande que l'interpellation Chaumet soit jointe à la discussion des crédits supplémentaires. Ainsi l'ordonne la Chambre.

### DISCOURS DE M. CHAUMET

Le député de la Gironde monte à la tribune au milieu du silence.

M. Chaumet. — Il s'agit tout d'abord de savoir si le ministre a fait le nécessaire pour porter au maximum notre puissance navale. Le ministre actuel ne s'acquie pas de cette fonction élémentaire. (Bruit intense.)

M. Chaumet accuse M. Pelletan des retards dans les constructions navales et du manque d'homogénéité dans les escadres.

M. Chaumet. — M. Pelletan dit qu'il va mettre en chantier 50 torpilleurs, mais sur quels chantiers les mettra-t-il ? C'est de la poudre aux yeux. (Applaudissements à droite et au centre.) M. Pelletan a bien demandé des plans de sous-marins, mais il n'a pas consulté des gens compétents.

M. Pelletan a refusé de communiquer les marchés des derniers sous-marins.

M. Pelletan conteste à M. Chaumet que des marchés existent et que des commandes aient été passées.

M. Chaumet reprend les reproches qui furent adressés à M. Pelletan à la commission du budget relativement à Bizerte.

M. Chaumet. — M. Golléron a dit, en présence de M. Decker-David qui n'a pas démenti... (Bruit.)

M. Decker David proteste.

M. Chaumet. — ... que ce qu'il avait vu à Bizerte ne ferait pas honneur à un établissement de 5<sup>e</sup> classe. Le ministre n'a donné d'ordres, au sujet de Bizerte, que lorsque des députés se plaignaient au président du Conseil.

L'orateur conteste ensuite l'affirmation du ministre sur le nombre des manquants dans l'escadre active.

M. Chaumet. — M. Pelletan a décrié le plan de mobilisation arrêté par les conseils de la marine. A-t-il donné un nouveau plan ? Pourquoi n'a-t-il pas consulté le conseil supérieur de la marine ? Le devoir d'un ministre est d'avoir un plan de mobilisation et, à côté d'un ministre civil, il faut un chef militaire compétent. (Applaudissements à droite et au centre, agités.)

L'orateur demande s'il est exact que M. Pelletan garde depuis un an un décret qui lui a été envoyé par le ministre de la guerre concernant le commandement en temps de guerre. (Bruit.)

M. Chaumet. — Le parti républicain a toujours eu le souci d'entretenir les forces défensives du pays. Prenez garde de compromettre l'existence même de la République. (Applaudissements à droite et au centre, agités.)

M. Lockroy serre ostensiblement le main à M. Chaumet.

M. Bignon veut s'attacher à parler plus spécialement de Bizerte.

M. Bignon. — Lorsque j'ai visité l'arsenal Sid-Abdallah, le crûs être dans un désert, il n'y avait ni surveillant, ni ouvrier.

L'orateur demande s'il est vrai que M. Pelletan pense ne faire de Bizerte qu'un point d'appui ? (Applaudissements sur divers bancs.)

INCIDENT DECKER-DAVID  
M. Decker-David, député radical-socialiste, vient dire qu'il n'a pas relevé à la commission les erreurs de M. Golléron, il ne faut pas dire pour cela qu'il les approuve.

M. Decker-David. — J'estime qu'à Bizerte on a sacrifié le nécessaire au superflu. M. Golléron a dit que lorsqu'il avait présenté au ministre la demande de la Chambre de Commerce de Bizerte le ministre a pris la demande de crédit de 300.000 francs, l'a déclinée, et a dit : « C'est 300.000 fr. d'économie ».

M. Firmin Faure. — C'est le chef de cabinet qui a dit cela.

M. Golléron. — Je n'ai rien entendu de pareil.

M. Decker-David. — J'étais à côté de M. Golléron, j'ai entendu le propos qu'il a rapporté. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Thierry. — Vous avez fait d'un repentant, 1755 applaudissements.)

LA VIE LYONNAISE

BANQUET DES ENTREPRENEURS

Dimanche, dans les salons du restaurant Berrier et Millet, la chambre syndicale...

FANFARE DE CALUIRE

Cette société qui compte plus de dix-huit années d'existence, donnait dimanche...

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Tempers toujours nuageux, mais doux, sur toute la région lyonnaise...

CHRONIQUE

Le dossier du Printemps, le rapport de M. le Maire...

M. Santos-Dumont en Angleterre. — M. Santos-Dumont est arrivé hier à Plymouth...

Echos et Nouvelles

Une antiquaire de Londres vient d'acquiescer pour la coquette somme de 460,000 francs...

LA FRANCE ET LE MAROC

Les Dernières Nouvelles de Munich disent qu'il est hors de doute qu'une sorte de protectorat de la France sur le Maroc...

Complot contre l'empereur Guillaume

Suivant une dépêche de Milan publiée par la Presse Associée, le ministre de l'Intérieur...

LE DRAME DE L'HOTEL REINA

Dès l'ouverture de l'audience, l'accusé, très nerveux, fait preuve d'une grande violence...

Courrier des Sports

COURSES A MAISONS-LAFFITTE. Prix d'Epone. — 1. Samara, gag. 70, pl. 21,50...

SYNDICAT DES COUREURS LYONNAIS

Ce soir mercredi, à 8 heures 42, réunion obligatoire, au siège, 73, avenue de Saxe...

U.V.F. — ÉPREUVE DU DREVET MILITAIRE

C'est le 4 avril que le personnel consulaire de Lyon donne son épreuve de 50 kilomètres pour l'obtention du brevet militaire...

Petites Nouvelles

Le Roi Édouard en Danemark. Le roi et la reine d'Angleterre se sont embarqués, à six heures, à Port-Victoria...

Une dépêche de Reims annonce que le 31<sup>e</sup> dragons, en garnison à Epernay, un bataillon du 132<sup>e</sup> régiment d'infanterie...

LES GRÈVES DE MARSEILLE

Les derniers incidents, qui se sont produits sur les quais de Marseille, ont provoqué une vive émotion dans les milieux ouvriers...

LA FRANCE ET LE MAROC

Les Dernières Nouvelles de Munich disent qu'il est hors de doute qu'une sorte de protectorat de la France sur le Maroc...

Complot contre l'empereur Guillaume

Suivant une dépêche de Milan publiée par la Presse Associée, le ministre de l'Intérieur...

LE DRAME DE L'HOTEL REINA

Dès l'ouverture de l'audience, l'accusé, très nerveux, fait preuve d'une grande violence...

Courrier des Sports

COURSES A MAISONS-LAFFITTE. Prix d'Epone. — 1. Samara, gag. 70, pl. 21,50...

SYNDICAT DES COUREURS LYONNAIS

Ce soir mercredi, à 8 heures 42, réunion obligatoire, au siège, 73, avenue de Saxe...

U.V.F. — ÉPREUVE DU DREVET MILITAIRE

C'est le 4 avril que le personnel consulaire de Lyon donne son épreuve de 50 kilomètres pour l'obtention du brevet militaire...

Petites Nouvelles

Le Roi Édouard en Danemark. Le roi et la reine d'Angleterre se sont embarqués, à six heures, à Port-Victoria...

Sarrien, pour la Gauche radicale; Bienvenu-Martin, pour la Gauche radicale-socialiste; Berthelette, pour l'Extrême-Gauche radicale-socialiste...

L'INCIDENT DECKER-DAVID-THIERRY

Paris, 29 mars. A la suite de l'incident survenu en séance, M. Decker-David a envoyé ses témoins à M. Thierry...

LA FRANCE ET LE MAROC

Les Dernières Nouvelles de Munich disent qu'il est hors de doute qu'une sorte de protectorat de la France sur le Maroc...

Complot contre l'empereur Guillaume

Suivant une dépêche de Milan publiée par la Presse Associée, le ministre de l'Intérieur...

LE DRAME DE L'HOTEL REINA

Dès l'ouverture de l'audience, l'accusé, très nerveux, fait preuve d'une grande violence...

Courrier des Sports

COURSES A MAISONS-LAFFITTE. Prix d'Epone. — 1. Samara, gag. 70, pl. 21,50...

SYNDICAT DES COUREURS LYONNAIS

Ce soir mercredi, à 8 heures 42, réunion obligatoire, au siège, 73, avenue de Saxe...

U.V.F. — ÉPREUVE DU DREVET MILITAIRE

C'est le 4 avril que le personnel consulaire de Lyon donne son épreuve de 50 kilomètres pour l'obtention du brevet militaire...

Petites Nouvelles

Le Roi Édouard en Danemark. Le roi et la reine d'Angleterre se sont embarqués, à six heures, à Port-Victoria...

M. Decker-David. — J'affirme que je n'ai pas entendu le propos en question, j'en prends à témoin M. Ferron qui était au banquet.

DISCOURS DE M. AMÉDÉE REILLE

M. Amédée Reille résume les accusations portées contre M. Pelletan; il insiste sur la démolition du personnel.

DISCOURS DE M. LOCKROY

M. Lockroy monte à la tribune, applaudi par le centre et la droite et accueilli par les murmures de l'extrême-gauche.

DISCOURS DE M. LOCKROY

M. Lockroy. — Je m'étonne qu'on m'injurie parce que je veux faire mon devoir. Je croyais que M. Pelletan aurait à cœur de répondre aux objections qui lui ont été faites.

LE VOYAGE DE M. LOUBET A ROME

Le Rappel du Nonce à Paris. Vienne, 29 mars. On télégraphie de Rome à la Correspondance politique...

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

Les Grèves dans le Nord. Roubaix, 29 mars. Il y a maintenant 7.000 ouvriers en grève. On signale aujourd'hui dix-huit nouvelles maisons, où le travail a cessé à onze heures et demie.

LES ORDRES DU JOUR

Paris, 29 mars. MM. Maujan et Thomson ont déposé, comme sanction au débat sur la marine, un ordre du jour reproduisant les termes de celui voté en 1894 dans des circonstances analogues et qui est ainsi conçu:

LES ORDRES DU JOUR

Paris, 29 mars. MM. Maujan et Thomson ont déposé, comme sanction au débat sur la marine, un ordre du jour reproduisant les termes de celui voté en 1894 dans des circonstances analogues et qui est ainsi conçu:

LES ORDRES DU JOUR

Paris, 29 mars. MM. Maujan et Thomson ont déposé, comme sanction au débat sur la marine, un ordre du jour reproduisant les termes de celui voté en 1894 dans des circonstances analogues et qui est ainsi conçu:

LES ORDRES DU JOUR

Paris, 29 mars. MM. Maujan et Thomson ont déposé, comme sanction au débat sur la marine, un ordre du jour reproduisant les termes de celui voté en 1894 dans des circonstances analogues et qui est ainsi conçu:

propre? Pour s'attirer de la part de Claire un remerciement confus et peut-être humilié? Il lui sembla indigne de lui d'user de pareils moyens pour gagner l'affection de mademoiselle de Beauhieu. Il voulait plus que sa reconnaissance. Il aspirait à son amour.

Claire releva le front avec orgueil et jetant au duc un regard triomphant, elle répondit d'une voix qui ne tremblait pas: — J'ai tout oublié. J'aime mon mari. Adieu, duc.

respirait l'énergie. La colère d'un tel homme devait être terrible. — Peuh! fit le duc d'un ton léger, depuis Vulcain, les forgerons n'ont pas de chance.

bien qu'il tu n'auras rien à désirer: tu es aimée, tu aimes... Promets-moi que tu penseras à moi dans tes joies et dans tes tristesses, si tu en auras. Tu sais que j'en prendrai toujours ma part.

La marquise, que sa fille avait tenu avec soin dans l'ignorance des tourments qui l'avaient agitée, eut, à ce moment, la vague suspicion que Claire l'avait trompée. L'union qui la satisfaisait si complètement allait-elle donner à sa fille le bonheur qu'elle méritait? Était-ce avec un esprit calme et un cœur confiant que mademoiselle de Beauhieu s'était engagée? L'excellente femme, en une seconde, réfléchit plus qu'elle n'avait fait en quinze jours, et elle se posa une foule de questions auxquelles elle ne put répondre.



COURS DE LYON

Table of market prices for Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices for Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current market values.

BULLETIN FINANCIER

LYON

Financial news and market analysis for Lyon, dated 29th March.

News articles and reports, including mentions of 'Briansk' and 'Rio-Tinto'.

News articles and reports, including mentions of 'Paris' and 'Trebila'.

News articles and reports, including mentions of 'Société des Mines de Libreville'.

PARIS

Financial news and market analysis for Paris, dated 29th March.

Compagnie des chemins de fer de Porto-Rico

Financial reports and news for the Porto-Rico railway company.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Financial information and announcements.

Amer, Tonique, Hygiénique Apéritif, Digestif SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

FERNET-BRANCA

des FRATELLI-BRANCA DE MILAN Les SEULS qui en POSSÈDENT le Véritable Procédé

LOTTERIE de GUÉRET. Construction d'un Musée à Guéret (Creuse). 200,000 francs.

La Mutuelle Lyonnaise. Société de Prévoyance et d'Assurances mutuelles sur la vie.

S<sup>t</sup>e DE PUBLICITÉ Artistique et Commerciale. ANONYME AU CAPITAL DE 425.000 FRANCS.

Le Rappel Républicain. SOCIÉTÉ ANONYME au capital de 125.000 francs.

LOTTERIE POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALERCIENNES (Nord) DEUX GROS LOTS 150.000 et 10.000 francs.

EDEN-HOTEL Boulevard Gambetta, NICE. OUVERT TOUTE L'ANNÉE.

ROBES ET CONFECTIONS. A façon pour Dames et Fillettes. PLACE BELLECOUR, 27, au 3<sup>e</sup> LYON.

MASSAGES. Monsieur HALBERT, professeur de gymnastique médicale.

ANNONCES ET RÉCLAMES. dans tous les journaux du monde. AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGER.

ON DEMANDE A ACHETER. de suite dans le Rhône et départements voisins.

ASTI-MOUSSEUX. Moscato Spumante d'Origine. Michel PÉRONA, Chambéry.

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ à LYON. Grande Rue de Monplaisir, 160.

Pour la Publicité DU RAPPEL REPUBLICAIN S'adresser S.P.A. 52, r. République LYON

SECRET DU BONHEUR. PAR Pierre SALES. DEUXIÈME PARTIE. VIII L'Entraînement.

Elle demeura d'abord assez longtemps devant les diamants de la couronne...

général de plus en plus Odette, elle ne s'éloignait pas, retenue par un nom, que venait de prononcer le plus jeune des deux hommes...

là, tout près d'elle : cet homme qui, pour complaire à une actrice, avait dû épouser tous les genres de cadeaux modernes...

me le vent, mais pas assez vite, pourtant, pour que leur propriétaire n'eût en le temps de dévisager cette jeune fille...

sur ton billard ; et je me disais : « Il passe son après-midi, bien tranquille, tandis que je m'en vais à mon bon musée... »